



Vous désirez être bénévole dans une association, l'UFC-Que Choisir de la Vienne vous en donne l'occasion et vous invite à rejoindre son équipe d'une trentaine de bénévoles à Poitiers.

Quelle que soit votre expérience, vous trouverez à exercer vos talents dans une de nos activités qui s'accompagnent toutes d'une formation interne. Une première rencontre avec un responsable vous permettra de faire connaissance avec l'association (objectif, fonctionnement, équipe) et de définir l'activité qui vous conviendra le mieux. N'hésitez pas à nous contacter au 06 63 84 80 57.

Merci de joindre un court CV à votre candidature. Nous reprendrons rapidement contact avec vous pour convenir d'un premier rendez-vous et vous accueillir dans notre équipe.

Ci-dessous les profils souhaités :

Conseillers litiges

L'objectif principal est de conseiller l'adhérent pour résoudre un litige de consommation qui l'oppose à un professionnel. Le conseiller litige a pour mission : l'accueil, l'écoute, l'information, le conseil, la rédaction éventuelle d'un courrier... Il assure suivant ses disponibilités, des permanences.

Chaque nouveau bénévole bénéficie d'un tutorat avec un ou plusieurs conseillers expérimentés. Il participe à des stages de formation organisés localement ou régionalement. Des formations en lignes sont aussi accessibles sur le campus de notre « Extranet » national.

Le groupe de conseillers litiges se réunit régulièrement pour échanger sur les dossiers en cours et faire le point sur des sujets à caractère juridique.

L'accès à un ensemble de ressources documentaires, l'appui des juristes de la fédération, la possibilité de participer à des forums sur l'Extranet de l'UFC et le contact avec nos avocats constituent des soutiens utiles.

Groupes de travail spécialisés

Dans le cadre de commissions spécifiques, nous souhaitons développer notre expertise au niveau local, régional ou national sur différents sujets (santé, eau, déchets et environnement, énergies, énergies renouvelables, transports) pour lesquels nous essayons de faire évoluer la réglementation ou les pratiques dans l'intérêt collectif des consommateurs. Motivé ou simplement intéressé par l'un de ses sujets, venez apporter votre enthousiasme et vos compétences à notre association.

Enquêteurs

Les enquêtes, (5 ou 6 par an) sont menées par notre équipe d'enquêteurs à la demande de la fédération nationale. Leurs résultats sont publiés dans la revue Que Choisir. Elles obéissent à une méthodologie très stricte et sont réalisées de manière anonyme.

Les nouveaux bénévoles peuvent participer à deux stages de formation « découverte de l'UFC-Que Choisir » et « réaliser des enquêtes ».

Accueil et tâches administratives

Une équipe de bénévoles assure à tour de rôle, les permanences téléphoniques chaque matin de 9 h à 12 h pour répondre aux appels des consommateurs afin de leur donner quelques renseignements et, le cas échéant, leur fixer un rendez-vous avec un conseiller litiges.

Une autre équipe est chargée de recevoir les consommateurs, procéder aux démarches d'adhésion dans l'attente d'être reçu par le conseiller litige.

Enfin si vous disposez de quelques talents dans ces domaines, vous serez le (ou la) bienvenu (e) dans la maintenance et le développement des outils informatiques de notre association locale.

